



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE BUDGET DU 18 DÉCEMBRE 2024

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT**

Procès-verbal de la séance extraordinaire sur le budget du conseil municipal tenue le 18 décembre 2024, à 19 h 30, à la Mairie située au 21 rue Principale à Saint-Esprit, sous la présidence de monsieur Germain Majeau, maire.

À laquelle sont présents :

- Alain Robert, conseiller district # 2
- André Renaud, conseiller district # 3
- Myriam Derome, conseillère district # 4
- Dominique Majeau, conseiller district # 5
- Maxime Villemare, conseiller district # 6

Madame Rachel Grégoire, conseillère district # 1 est absente.

Monsieur Simon Franche, directeur général et greffier-trésorier, est présent et agit comme secrétaire de la séance.



OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, monsieur Germain Majeau, maire, constate le quorum et déclare la présente séance ouverte.

À moins d'une mention spécifique contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2024-12-405

IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Villemare
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5) :

DE CONSTATER l'avis de convocation requis par le Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1).



1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2027
4. Adoption des « Prévisions budgétaires - Activités financières de fonctionnement 2025 »
5. VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance.

2024-12-406

IL EST PROPOSÉ PAR : Dominique Majeau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance comme présenté.

ADOPTÉE.





MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE BUDGET DU 18 DÉCEMBRE 2024

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est consacrée aux questions exclusivement sur le budget des personnes présentes dans l'assemblée.



Monsieur Maxime Villemare quitte la rencontre à 19 h 49.

3. Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2027

Considérant que l'article 953.1 du *Code Municipal du Québec* prévoit que le conseil d'une municipalité doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter un programme triennal d'immobilisations ;

Considérant qu'il s'agit d'un document de planification et d'intentions.

2024-12-407

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Alain Robert
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les années **2025, 2026 et 2027** tel que présenté.

ADOPTÉE.



4. Adoption des « Prévisions budgétaires - Activités financières de fonctionnement 2025 »

Considérant que la Municipalité de Saint-Esprit pourvoit à des dépenses au cours de l'année 2025, et que pour combler la différence entre lesdites dépenses et les revenus déterminés non fonciers, il est requis de prélever, sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité, une somme suffisante pour équilibrer le budget.

2024-12-408

IL EST **PROPOSÉ** PAR : André Renaud
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (4) :

D'ADOPTER les *Prévisions budgétaires - Activités financières de fonctionnement 2025* pour l'année 2025 telles que présentées.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE BUDGET DU 18 DÉCEMBRE 2024

Prévisions budgétaires		
Activités financières de fonctionnement 2025		
REVENUS	BUDGET 2025 (0.5935 \$/100\$ éval. - catégorie immeubles résiduels)	BUDGET 2024 (0.6601 \$/100\$ éval. - catégorie immeubles résiduels)
Taxes générales	3 605 351 \$	3 585 908 \$
Taxes de secteur	65 048 \$	50 003 \$
Taxes services municipaux (sur autre base)	627 321 \$	571 149 \$
Paiements tenant lieux de taxes	36 350 \$	36 050 \$
Transferts	324 647 \$	297 209 \$
Autres revenus	377 508 \$	331 219 \$
TOTAL REVENUS	5 036 225 \$	4 871 538 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	1 226 437 \$	1 162 173 \$
Sécurité publique	820 171 \$	728 087 \$
Transport	1 492 566 \$	1 501 914 \$
Hygiène de milieu	831 547 \$	815 163 \$
Santé et bien-être	6 000 \$	5 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	226 895 \$	209 947 \$
Loisirs et culture	524 063 \$	517 279 \$
Frais de financement	312 356 \$	263 067 \$
SOUS-TOTAL	5 440 035 \$	5 202 630 \$
CONCILIATION		
Financement		
Amortissement	(733 290) \$	(733 290) \$
Financement	- \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	424 438 \$	476 369 \$
Affectations		
Activités d'investissement	49 100 \$	96 200 \$
Affectations	(144 058) \$	(170 371) \$
SOUS-TOTAL	(403 810) \$	(331 092) \$
TOTAL DÉPENSES	5 036 225 \$	4 871 538 \$
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	- \$	- \$

ADOPTÉE.

~~~~~

## 5. VARIA

Aucun sujet.

~~~~~

Je soussigné, en ma qualité de greffier-trésorier, déclare qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessus autorisées par le conseil.

- Original signé -

Simon Franche,
Directeur général et greffier-trésorier



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE BUDGET DU 18 DÉCEMBRE 2024

~~~~~

## LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 10, l'ordre du jour est épuisé.

2024-12-409

IL EST PROPOSÉ PAR : Dominique Majeau  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (4) :

DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.

~~~~~

- Original signé -

Germain Majeau
Maire et
Président d'assemblée

- Original signé -

Simon Franche
Directeur général et
greffier-trésorier

Je, Germain Majeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

- Original signé -

Germain Majeau,
Maire et Président d'assemblée